

2^e bourse de Jouets Anciens et Automobilia
Dimanche 28 février 2021

Halle des Sports – rue de la Bouillerie
56500 LOCMINÉ

NOM :	Prénom :
Raison Sociale :	
Adresse :	
Ville :	CP :
Tel :	
Email (pour confirmation de réservation)	

Je désire réserver ____ mètres (10 m au maximum) au prix de 10€ le mètre pour un total de _____ €.

Règlement au nom du Tennis Club de Locminé

Renseignements et réservation : Thierry RADENAC
34, PENMENE - 56500 MOUSTOIR'AC

Tél : 06 29 07 22 12 - Email : boursejouetsanciens@gmail.com

Je reconnais accepter les conditions de participation (au verso), et déclare sur l'honneur (pour les particuliers) ne pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Date et signature :

2^e bourse de Jouets Anciens et Automobilia
Dimanche 28 février 2021

Halle des Sports – rue de la Bouillerie
56500 LOCMINÉ

NOM :	Prénom :
Raison Sociale :	
Adresse :	
Ville :	CP :
Tel :	
Email (pour confirmation de réservation)	

Je désire réserver ____ mètres (10 m au maximum) au prix de 10€ le mètre pour un total de _____ €.

Règlement au nom du Tennis Club de Locminé

Renseignements et réservation : Thierry RADENAC
34, PENMENE - 56500 MOUSTOIR'AC

Tél : 06 29 07 22 12 - Email : boursejouetsanciens@gmail.com

Je reconnais accepter les conditions de participation (au verso), et déclare sur l'honneur (pour les particuliers) ne pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Date et signature :

Conditions de participation

- En cas d'annulation de la manifestation, la responsabilité de l'organisateur se limite au strict remboursement des sommes perçues pour les réservations.
- Aucun recours ne pourra être engagé à l'encontre des organisateurs en cas de vols ou de dégradations commis pendant la manifestation ou la veille pour le matériel déposé dans la halle des sports ou à l'extérieur.
- Les issues de secours et portes de sortie devront rester dégagées.
- La présente réservation est nominative et l'emplacement ne pourra être sous loué. Il est par ailleurs interdit d'ajouter des longueurs de tables personnelles à celles déjà en place.
- Les particuliers devront se conformer à la législation en vigueur sur le nombre de participations limitées à 2 par an (Article du décret n° 2009/16 du 7 janvier 2009).
- Par respect des visiteurs et en raison des normes de sécurité, les exposants sont tenus d'occuper leur stand jusqu'à 17h, heure de fermeture au public.
- Votre réservation ne sera effective qu'à réception du chèque et dans l'ordre des inscriptions dans la limite des places disponibles. Les chèques seront encaissés après la manifestation.
- L'installation des stands pourra se faire le samedi, de 18h à 21h et le dimanche, à partir de 6h.
- L'ouverture au public sera de 9h à 17h.

Conditions de participation

- En cas d'annulation de la manifestation, la responsabilité de l'organisateur se limite au strict remboursement des sommes perçues pour les réservations.
- Aucun recours ne pourra être engagé à l'encontre des organisateurs en cas de vols ou de dégradations commis pendant la manifestation ou la veille pour le matériel déposé dans la halle des sports ou à l'extérieur.
- Les issues de secours et portes de sortie devront rester dégagées.
- La présente réservation est nominative et l'emplacement ne pourra être sous loué. Il est par ailleurs interdit d'ajouter des longueurs de tables personnelles à celles déjà en place.
- Les particuliers devront se conformer à la législation en vigueur sur le nombre de participations limitées à 2 par an (Article du décret n° 2009/16 du 7 janvier 2009).
- Par respect des visiteurs et en raison des normes de sécurité, les exposants sont tenus d'occuper leur stand jusqu'à 17h, heure de fermeture au public.
- Votre réservation ne sera effective qu'à réception du chèque et dans l'ordre des inscriptions dans la limite des places disponibles. Les chèques seront encaissés après la manifestation.
- L'installation des stands pourra se faire le samedi, de 18h à 21h et le dimanche, à partir de 6h.
- L'ouverture au public sera de 9h à 17h.

